

VIVRE A MOUTHIER

Sur Boëme

BULLETIN

d'information locale
édité sous la
responsabilité
du
Conseil Municipal
de
Mouthiers sur Boëme

N° 161
Septembre 1997



Photo Alain FORTE

Mongolfières en août, rentrée en septembre !

Le mot du Maire

Les riverains de la place de l'Abbé JOLLY ont pu suivre les travaux réalisés dans le courant de l'été et ont également subi les désagréments dus au bruit et à la poussière. Certaines célébrations de mariage ont été perturbées par les problèmes d'accès à l'église pendant ces mêmes travaux.

Nous savons tous que de telles réalisations ne peuvent hélas se faire sans occasionner quelque gêne. Il convenait effectivement de remplacer les réseaux d'eau potable existant en souterrain et de créer les réseaux d'écoulement d'eaux pluviales. La démolition d'une chaussée ne peut se faire sans nuisance mais ceci était nécessaire pour arriver à un résultat à la fois fiable dans le temps, en même temps qu'esthétique compte tenu de la qualité du site.

La réalisation est à la mesure de nos espérances et pour avoir suivi le chantier de très près, nous voudrions féliciter tous les membres de l'équipe d'ouvriers qui ont travaillé dans des conditions parfois très difficiles, mais toujours avec ardeur et application.

Ces travaux sont dans la continuité de la voirie déjà réalisée place "PETITE ROSSELLE".

Il nous reste désormais à aménager la place destinée au stationnement ainsi que la rue de l'Eglise et la rue du Moulin pour voir ce quartier Centre Bourg terminé.

Ces travaux définitifs seront envisagés dans les mois à venir et nous espérons voir leur réalisation terminée pour l'été 1998.

BONNE RENTREE A TOUS.

Sommaire

Le Conseil Municipal	p 2
Gros Plan	p 3
Intercommunalité	p 3
Parlons-en	p 3
Les images de l'Eté 97	p 4
MJC et Centre Social Infos	p 5
Cercle des Aînés	p 6
SCM Mouthiers	p 6
Agenda	p 7
Etat Civil	p 8
Mots croisés	p 8

I. LES COMPTES ADMINISTRATIFS 1996

Rappels d'abord que le compte administratif est la photo exacte des dépenses et des recettes de l'année 1996.

Budget communal principal.

En fonctionnement, il apparaît un excédent de 403 981 francs pour un ensemble qui s'équilibre à 7 678 210 F.

En dépenses, les postes les plus importants sont le fonctionnement de l'école (via une subvention à la Caisse des écoles) et les salaires et charges des personnels. Viennent ensuite les frais financiers : ils ont été de 1 047 780 F.

Pour les recettes, les prévisions des services fiscaux avaient été optimistes. Ils avaient prévu 28 000 de francs de plus que ce que la commune a perçu soit l'équivalent d'un point d'impôt.

La régie municipale d'assainissement clôture l'année 96 avec un excédent cumulé de 358 226 F. La régie municipale des transports dont le budget s'équilibre à 56 911 F termine avec un excédent de 2 743 F, après avoir contribué pour 22 452 F au budget principal.

II. MODIFICATION BP 97 SERVICE ASSAINISSEMENT

Le Compte Administratif 1996 du Service de l'Assainissement de Mouthiers voté ce jour fait ressortir les résultats suivants :

Déficit de fonctionnement : 80 724,86 F

Excédent d'investissement : 438 951,16 F

En conséquence, les résultats inscrits au Budget Primitif 1997, sont erronés. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide de diminuer :

Pour la section d'investissement :

- l'excédent d'investissement reporté, compte 001 pour 64 925 F,

- les provisions pour risques et charges, chapitre 14 pour 64 925 F

Pour la section d'exploitation :

- le déficit de fonctionnement reporté, compte 002 pour 59 013 F,

- les produits divers de gestion courante, compte 758 pour 59 013 F.

III. NATURA 2000

Madame le Maire donne le compte-rendu de la réunion d'information organisée par Monsieur le Préfet de la Charente en date du 2 juin 1997 relatif au dossier "Natura 2000". Oûi cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, considérant que les informations reçues lors de cette réunion sont floues, que la concertation est incomplète, que le chiffrage est

inexistant, décide de ne pas répondre au questionnaire proposé par Monsieur le Préfet et charge Madame le Maire d'adresser un courrier à Monsieur le Préfet en ce sens.

IV. CHAUFFAGE GROUPE SCOLAIRE

Le montant estimé des travaux (839 000 F) impose l'application du code des marchés publics. En conséquence, le Conseil Municipal décide du lancement d'un appel d'offres, charge Madame le Maire d'effectuer toutes les formalités nécessaires à cet effet et autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à ce dossier.

V. CONTRAT D'APPROVISIONNEMENT BOIS

La commune est adhérente fondatrice de l'association des consommateurs de bois énergie. L'association a mis sur pied une organisation de la production et de la diffusion des plaquettes bois (appelées aussi "bois liquide"). Un contrat est donc passé avec l'entreprise Bois Service sur la base d'un prix de 1 centime au kilowatt. Le bois est livré sous 48 heures. Le contrat est de 5 ans.

VI. CHARTE INTERCOMMUNALE

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de la délibération du Comité Syndical du Syndicat d'Etudes et de Réalisations Boème-Charraud, décidant de la dissolution de ce Syndicat créé le 27 janvier 1987, ses différentes activités n'étant plus exercées. Oûi cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la dissolution du Syndicat d'Etudes et de Réalisations Boème-Charraud.

VII. FONDS DÉPARTEMENTAL D'AIDE AUX JEUNES EN DIFFICULTÉ

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier de la DDASS informant la commune de l'aide apportée à trois jeunes dans le cadre du fonds départemental d'aide aux jeunes en difficulté. Le Conseil Municipal demande à connaître la liste des jeunes concernés.

VIII. FCOL

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal des inquiétudes perçues par la Fédération Charentaise des Œuvres Laïques et l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public, quant à la suppression de deux postes d'enseignants aux Centres de Saint Lary et d'Aubeterre.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, attaché à la qualité de l'encadrement pédagogique et à la possibilité donnée au plus grand nombre de découvrir des activités recommandées par les instructions officielles elles-mêmes, demande instamment à Monsieur l'Inspecteur d'Académie de la Charente de bien vouloir reconsidérer sa décision en remettant à disposition des Centres de Saint Lary et d'Aubeterre, les postes d'enseignants.

IX. CHARENTE COOP

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier adressé par Charente Coop concernant l'opération "Objectif Terre", cherchant à encourager l'agriculture raisonnée par la promotion de nouvelles techniques de culture conciliant le respect de l'environnement et la performance économique.

M. Boureau est chargé de se renseigner pour connaître le nom de l'agriculteur de Mouthiers participant à cette opération.

XI. ELECTIONS PRUD'HOMALES

Le Conseil Municipal désigne :

- M. R. MAURICE, employeur titulaire

- M. F. BREGEAS, employeur suppléant

- M. P. VINSONNAUD, salarié titulaire

- M. J-Y LE TURDU, salarié suppléant

pour siéger à la Commission administrative chargée d'examiner et de corriger les projets de listes électorales pour les élections prud'homales de décembre 1997.

(voir Gros Plan)

XII. PLACETTE DE RETOURNEMENT AUX AGRIERS

Pour faire suite à sa délibération du 10 octobre 1996, le Conseil Municipal décide d'acquérir une partie de la parcelle ZE 163 pour 211 m² au prix de 10 000 F à Mme Lavergne, afin d'y aménager une placette de retournement.

XIII. CONTENEURS À VERRE DU SIROMPEGA

Outre les 2 conteneurs déjà installés sur la commune, le Conseil Municipal décide des emplacements des autres conteneurs : Gersac, Le Rosier, Les Naulets, Le Morineau, Les Justices, La Rochandry.

GROS PLAN :

ÉLECTIONS PRUD'HOMALES

Elles auront lieu le 10 décembre 1997. Elles sont destinées à désigner les représentants des salariés et des employeurs. Ces nouveaux élus siégeront dans le seul tribunal qui ait compétence pour régler les litiges individuels qui peuvent survenir entre employeurs et salariés à l'occasion du contrat de travail. Le tribunal est divisé en 5 sections spécialisées : industrie, commerce, agriculture, activités diverses, encadrement. Pour chaque section il faut élire des conseillers prud'homaux salariés et patronaux dont les candidats ne peuvent être présentés que par les organisations syndicales représentatives.

Pour saisir le Conseil des prud'hommes, il faut s'adresser au secrétariat-greffe.

Chaque litige est, en principe, d'abord examiné par un bureau de conciliation. Si celle-ci n'est pas obtenue, un bureau de jugement examinera l'affaire. Une fois jugée, celle-ci sera susceptible d'appel.



Les tourbières, un coin de fraîcheur (Photo Alain PORTE)

PARLONS-EN...

Notre déchetterie qui fut la première en zone rurale, est victime de son succès. Les bennes y sont très vite remplies. L'absence de gardiennage autorise certains à faire n'importe quoi, y compris déposer des déchets à côté des bennes alors que celles-ci sont pourtant vides. Pour remédier à cette situation, et en attendant que le SIROMPEGA réalise la nouvelle déchetterie, celui-ci va recruter un agent d'accueil à qui les

utilisateurs de la déchetterie pourront s'adresser. De fait, celle-ci sera ouverte à des horaires précis qui seront communiqués très prochainement.

En attendant cette réorganisation, c'est un appel au civisme de chacun et de tous qui est lancé afin que cet équipement puisse continuer à jouer son rôle : éviter que ces déchets ne se retrouvent dans la nature.

INTERCOMMUNALITE

Au service du développement économique

La commercialisation de la zone communautaire d'activité, le lancement par les techniciens de la Chambre des métiers d'une enquête auprès des chefs d'entreprise de la communauté de communes, furent les principaux dossiers du Conseil de communauté réuni début juillet à Vœuil et Giget.

Ces dossiers, préparés par la commission Développement Économique animée par Jean Révéreault et Joseph Orts, répondent au même objectif : favoriser le maintien et le développement des entreprises et des emplois existants ainsi que l'arrivée de nouvelles entreprises. La zone d'emploi située à proximité de la RN 10 est destinée à l'accueil des entreprises nouvelles ou en développement. L'arrivée de ces entreprises doit produire des emplois et de la taxe professionnelle afin de réaliser d'autres équipements nécessaires au développement économique. Avant ceci il faut attirer l'attention des chefs d'entreprises sur les opportunités foncières créées par notre communauté.

Deux propositions destinées à favoriser la commercialisation de la zone ont été examinées :

La première consiste en une publicité dans le périodique "ENTREPRISES DE CHARENTE" édité par l'union patronale charentaise.

Coût estimé à 12 000 F pour une diffusion d'un publi-rédactionnel de deux pages dans les 3 000 exemplaires d'un n° de ce magazine. La seconde hypothèse consistait en l'arrimage d'un ballon gonflable publicitaire à proximité de la RN10 destiné aux chefs d'entreprises passant sur la RN. Aucune des deux propositions ne retient une majorité d'avis favorables. Il est proposé de préparer la maquette d'un dépliant qui pourrait, s'il était retenu, être diffusé dans les manifestations socio-économiques locales.

Le second dossier examiné concerne une opération de prospective dirigée vers les chefs d'entreprises de la communauté. En partenariat avec la Chambre des Métiers de la Charente, une consultation directe des dirigeants de P.M.E. permettra d'orienter les futures actions communautaires vers les besoins réels du développement économique. Cette étude, prise en charge à parité par Charente-Boème-Charraud et la Chambre des Métiers, devrait faire l'objet d'un soutien du Conseil Régional. Cette consultation a débuté au cours de l'été et se poursuivra cet automne. Les conclusions seront examinées lors d'un conseil communautaire de fin d'année.

Photos
Alain PORTE



Centre de Loisirs
Finies les vacances !



LAVOIRS : Certains les ont d'en haut, d'autres d'en bas (pour les 90 participants de la visite épicurienne du 7 août)



Reprise de l'entraînement

Toutes les informations concernant le Centre Social sont dans la plaquette qui sera distribuée dans toutes les boîtes aux lettres des 4 communes de la Communauté, début septembre.

Les informations sont classées par secteur. Merci de nous retourner les questionnaires sur la connaissance et la participation à la fin de la plaquette. Maintenant le centre Social est prêt à vous répondre pour vous satisfaire.

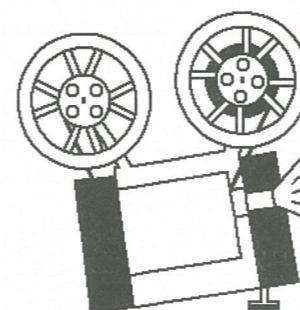
Vous y trouverez les infos sur :

- La crèche familiale
- Les centres de loisirs : les tarifs ne changent pas.
- Les activités enfants et adultes des 4 communes
- Les associations
- L'action sociale
- Les réseaux d'échanges de savoirs

CENTRE SOCIAL
et MJC

☎ 05 45 67 84 38

* La MJC gère les activités de loisirs sur Mouthiers et la crèche familiale.
Le CENTRE SOCIAL intervient dans l'intercommunalité et gère entre autres les centres de loisirs et le Contrat Ville Enfant Jeune



CINEMA

REPRISE
DU CINEMA

Jeudi 16 octobre 1997
à 20 h 45

EXTRÊME BOËME

Vous connaissez le principe d'Extrême Boème ? Faire découvrir le maximum d'activités de pleine nature. Mais ce coup-ci, c'est Extrême Boème qui a découvert le **DEFI CHARENTAIS**.

C'est un défi pour les fous : une épreuve physique par équipe de 4, continue sur 24 h, qui s'est déroulée cette année du 14 juin midi au dimanche 15 midi.

Le cadre de ces épreuves était, et sera pendant 2 ans encore, la campagne Rouillacaïse.

L'équipe d'Extrême Boème (patronnée par la MJC de Mouthiers pour sa première participation) était composée de Laurent Blanlœuil, Christophe Nanglard, Laurent Giret et de Laurent Germon. Elle a commencé ces 24 heures par un **rap-pel de 52 m** du silo de la coopérative. Puis les épreuves se sont enchaînées tels **le pousser de barriques, 21 km à pied** suivis de **la natation** et d'un **saut pont de singe**.

Ceci nous a rafraîchis pour repartir pour **55 km de VTT** ponctués par une tyrolienne et du **tir à l'arc**. La **course d'orientation** a, elle, commencé vers 23 h samedi soir pour nous faire parcourir encore 24 km. A l'arrivée de cette virée nocturne, nous sommes partis pour **15 km de "bike and run"** (deux en vélos, deux en courant). Si on a déjà résisté à tout cela, on embarque pour **6 km de canoë** sur la Charente à 7 h dimanche matin. Ceux qui n'ont pas coulé, repartent pour **20 km de VTT** et enfin **15 km de course à pied** pour passer la ligne d'arrivée.

Après ce parcours mettant notre condition physique à dure épreuve, nous sommes arrivés **13^{ème} sur 15**. Mais nous avons remporté **la coupe de la meilleure descente en rappel**.

Nous remercions la MJC de nous avoir permis de nous aligner au départ, et, nous comptons sur elle l'année prochaine !

Encore merci !

LE CERCLE DES AÎNÉS

Le Cercle des Aînés organise une sortie en Dordogne, **le jeudi 18 septembre 1997.**

*But de ce voyage : Visite de Lascaux II, du musée et du parc du Thot.
Après le repas de midi, visite du village du Bournat.*

PRIX DE LA JOURNÉE : 170 F

**Les inscriptions sont prises dès maintenant et jusqu'au 10 septembre
par Mme SELLER au 05 45 67 92 34.
Le départ aura lieu place du Champ de Foire à 6 heures.**



SCMouthiers
F O O T B A L L

LE
B
U
R
E
A
U

Président d'honneur : B. GERMON
Président : P. DESVAGES
Vice-Présidents : J. BILLOUX et Y. LASNIER
Président Jeunes : A. COMBEAUD
Vice-Présidents Jeunes : L. NANGLARD - A. ESCANDE
Trésoriers : J. ESCANDE - Christine BOUTHINON
Secrétaires : Annie LASNIER - Martine GAUTHIER
Résultats Minitel : R. BORREDON
Sport Loisirs : K. TAÏBI - A. PINEAU - E. MORELLET

97-98

LES
MEMBRES

C. Meslier, S. Meslier, R. Borrédon, A. Chauveron, G. Edely, P. Vinsonnaud, P. Soulard, J. Billoux, J. Escande, Marie Escande, Martine Gauthier, M. et M. Nottebar, M. Bennaceur, R. Potier, E. Morellet, K. Taïbi, A. Pineau, A. Moreau, D. Bodin, J-Y Sarrazin, Y. Lasnier, J-Y Lasnier, Annie Lasnier, A. Combeaud, J. Bouthinon, Christine Bouthinon, M. Ménéghini, A. Escande, E. Sierra, B. Mandin, S. Combeaud, L. Nanglard, D. Limoge, D. Charrier, J-P Raynaud, J-C Ménéghini, D. Pougeard, F. Trichard et F. Rossi

ECOLE DE FOOTBALL

Les inscriptions et les renouvellements de licence auront lieu
les mercredi 3 et samedi 6 septembre de 16 h à 18 h
et le mercredi 10 septembre de 15 h à 19 h avec reprise des entraînements.

Pour les nouvelles inscriptions, prévoir une fiche individuelle d'état civil, une autorisation parentale et une photo.
Pour les renouvellements, prévoir une photo.

RAPPEL DES CATÉGORIES	
Débutants : année 90-91	13 ans : année 84-85
Poussins : année 88-89	15 ans : année 82-83
Benjamins : 86-87	17 ans : année 80-81

**Pour tout renseignement appelez M. Alain COMBEAUD au 05 45 67 97 99
ou M. Laurent NANGLARD au 05 45 67 82 62**

En espérant que vous avez passé de bonnes vacances pour effectuer la saison 97-98 en pleine forme.

Sportivement, L'Ecole de Foot du SCM

SENTIERS DE BOËME : Reprise des randonnées pédestres

Les premières randonnées de la Saison 97-98 auront lieu à Sainte Maurice des Lions. Il s'agit de randonnées inter-clubs organisées par l'Association St Maurice Rencontres et Découvertes.

**RENDEZ-VOUS LE DIMANCHE 21 SEPTEMBRE à 7 h 45,
Place de la Gare à Mouthiers pour les départs groupés.**

Deux randonnées sont organisées :

- une le matin avec retour au point de départ
- une autre l'après-midi

Pique-nique apporté par les participants – Apéritif et café offerts par l'Association

Les personnes qui ne souhaiteraient pas randonner l'après-midi pourraient repartir avant ou après le pique-nique. Celles qui n'ont pas de voiture trouveront toujours une place pour être transportées.

LE TEMPS DES LIVRES du 10 au 20 octobre 1997

"De Bouche à Oreilles"

Manifestation autour du conte
SPECTACLES

Ecoles : le 10 octobre
Salle des Fêtes : le 11 octobre à 20 h 30 (tout public)
Contact : Alain LARRIVE au 05 45 67 84 38

CONCOURS DE LECTURE

Manifestation en relation avec la bibliothèque
municipale, les commerçants et les écoles
Contact : Mme LAFARGE au 05 45 67 89 47

TOUR DE GARDE DES MEDECINS POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE

Du samedi 6 à 14 h au lundi 8 à 7 h : Dr SACRISTE
- ☎ 05 45 67 12 48

Du samedi 13 à 14 h au lundi 15 à 7 h : Dr ALLIAT
- ☎ 05 45 91 08 19

Du samedi 20 à 14 h au lundi 22 à 7 h : Dr BOUCHERE
- ☎ 05 45 66 32 11

Du samedi 27 à 14 h au lundi 29 à 7 h : Dr JOUBERT
- ☎ 05 45 91 42 25

SECOURS POPULAIRE

Le local du Secours Populaire, 57, rue de la Boème,
sera ouvert le 1^{er} samedi et le 3^{ème} lundi de chaque mois

**PROCHAINES DATES D'OUVERTURE
SAMEDI 6 SEPTEMBRE
LUNDI 15 SEPTEMBRE**

Sur votre agenda...

• SEPTEMBRE

19 : Réunion Accueil nouveaux arrivants - AG Parents d'élèves

• OCTOBRE

01 : Don du sang à Mouthiers

11 et 12 : Frairie des Vendanges

11 : Soirée Contes à la salle polyvalente à 20 h 30

18 : Loto ADMR

26 : Rencontre Poésie

31 : AG Comité des Fêtes



**COURRIER
DES
LECTEURS**

Les contributions des lecteurs
devront être adressées avant chaque
20 du mois pour une publication
dans le bulletin du mois suivant.
Pour celui d'octobre, il conviendra
donc de faire parvenir vos courriers
au **SECRETARIAT DE LA MAIRIE**
avant le 20 septembre.

A bientôt pour vous lire.

ETAT CIVIL

Naissances

- Le 5 juin 1997 : Clyde DAVID
- Le 23 juin 1997 : Manon VELEZ
- Le 28 juin 1997 : Valentin BREGIER
- Le 10 juillet 1997 : Marjorie VANNIER
- Le 18 août 1997 : Charley SEDEAU

Décès

- Le 7 juin 1997 : Mme Raymonde AIRAULT née FLEURANCEAU
Domiciliée 39, rue de la Boème
- Le 15 juin 1997 : M. Marc AMAURY
domicilié au Foyer pour Personnes Agées
- Le 25 juin 1997 : Mme CAYRON née SEBERT
domicilié au Foyer pour Personnes Agées
- Le 1^{er} juillet 1997 : M. Maxime LUCAS
domicilié à La Bussière à Mouthiers

Mariages

- Le 30 mai 1997 : Laurent CORTECCIA et Pia RIHM - 20, route de la Côte à Bournet
- Le 31 mai 1997 : Bruno CORRE et Caroline JANNIERE - 31, allée des Genévriers
- Le 7 juin 1997 : Louis-Paul CARRIER et Evelyne LINLAUD - 34, avenue du 24 Août 1944
- Le 5 juillet 1997 : François LESCAUT E et Marie-Laure BERTRAND - Les Grands Bois
- Le 5 juillet 1997 : Lionel MOUSSEAU et Christine ROBERT - 5, route de la Rochandry
- Le 12 juillet 1997 : Jacques VEYSER et Anne Eléonore PORTE - Le Rosier
- Le 26 juillet 1997 : Stéphane COUTEAU et Sylvie BREGEAS - La Croix Guillaud
- Le 9 août 1997 : Laurent AZA et Nathalie BLANLŒUIL - 6, rue de la Boème
- Le 16 août 1997 : Jean-Christophe BUREAU et Sophie SOURY - Les Reigniers
- Le 23 août 1997 : Emmanuel PAPET et Clotilde MORILLON - Le Belvédère

Les Mots Croisés de J-P B. Problème N° 47

Dans le bulletin de mai 97
le numéro du problème était 46 et non 45,
vous trouverez ci-dessous la solution du n° 46,
veuillez nous excuser de ce petit incident.
Merci.

HORIZONTALEMENT

- 1 - Espèce d'élan en voie de disparition ?.
- 2 - L'âne de La Fontaine.
- 3 - Empreinte - Romains.
- 4 - Donne bien du souci à bien des débutants - Elle a le rôle principal.
- 5 - Changement d'avis.
- 6 - Composée de points serrés .
- 7 - Partie d'atome - Possessif.
- 8 - A la langue bien pendue - Interjection.
- 9 - Mêles les graves et les aigus - Il ne sera pas le premier, ou elle est la deuxième.
- 10 - Pas besoin d'être mélomane pour le distinguer d'une flûte ! - Dame dans la rue.
- 11 - Comme les éléphants est-ce qu'il trompe énormément ?.

VERTICALEMENT

- A. - Fait aimer toutes celles qui sont chères.
- B. - Ville et palmeraie d'Espagne - Rio en Afrique.
- C. - N'avoue pas - Ne passent pas inaperçus.
- D. - Stupéfait - Un bon cœur.
- E. - Voisin du Quercy - Action de scout.
- F. - Bon métal - Transport francilien - Tourne le dos au soleil.
- G. - Prend la mesure du vacarme qu'il l'entoure.
- H. - Préfixe privatif - Victoire napoléonienne - Infusion.
- I. - Acquis de naissance - Détesté.
- J. - Et le reste... N'est plus

**SOLUTION
DANS
LE PROCHAIN
NUMERO**

A B C D E F G H I J

1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										

SOLUTION DU PROBLEME N° 46

HORIZONTALEMENT

- 1 - RESISTANCE.
- 2 - ONCLE. POUX
- 3 - SCALAIRE
- 4 - TARENTELLE.
- 5 - ORL. COS. OC.
- 6 - PTA. EURO.
- 7 - TAS. AIDA.
- 8 - HAIR. CSG.
- 9 - IGNEE. ANTI.
- 10 - NEE. TOGO.
- 11 - EN. DEPENSE.

VERTICALEMENT

- A - ROSTOPCHINE.
- B - ENCART. AGEN.
- C - SCARLATINE.
- D - ILLE. ARE.
- E - SEANCE. ETE.
- F - ITOU. OP.
- G - APRES-RASAGE.
- H - NOEL. OIGNON.
- I - CU. LO.
- J - EXPECTATIVE.

*Le prochain
bulletin*

IL paraîtra début octobre. Les articles et annonces des associations et particuliers devront être déposés à la mairie avant le 20 septembre. Rappelons que les annonces concernant les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 janvier pour le n° de décembre par exemple). On évite ainsi les problèmes dus à d'éventuels retards de parution.